

1ERE ANNÉE FORMATION DU D.E. MASSO-KINESITHERAPEUTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	Responsable	Session 1		Session 2	
				Modalités	durée	Modalités	durée
Semestre 1							
Enseignements fondamentaux	UE 1 : santé publique	1	1	Ecrit et/ou oral	30 min	Ecrit et/ou oral	30 min
	UE 2 : sciences humaines et sciences sociales	2	1	Ecrit et/ou oral	1h	Ecrit et/ou oral	1h
	UE 3 : sciences biomédicales	7	1	Ecrit et/ou oral	3h45	Ecrit +/- Oral	3h45
	UE 4 : sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie et cinésiologie)	7	1	Ecrit + Pratique et/ou oral	<u>Ecrit : 3h00</u> <u>Pratique : 5 min</u>	Ecrit + Pratique et/ou oral	<u>Ecrit : 3h00</u> <u>Pratique : 5 min</u>
Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 6 : théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie 1	2	1				
	UE 7 : évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité	7	1				
Approfondissement et professionnalisation	UE 8 : méthodes de travail et méthodes de recherche	1	1	Validation cursus suivi MOOC Enseignement documentaire sur Moodle UB + validation PIX "SOCLE" +/- oral		Validation cursus suivi MOOC Enseignement documentaire sur Moodle UB + validation PIX SOCLE +/- oral	
	UE 9 : langue anglaise professionnelle	1	1	VALIDATION MOODLE MEDICAL WORLD		VALIDATION MOODLE MEDICAL WORLD	
	UE 11 : formation à la pratique masso-kinésithérapique - Stage 1	2	1				
	UE 12 : optionnelle 1						

1ERE ANNÉE FORMATION DU D.E. MASSO-KINESITHERAPEUTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	Responsable	Session 1		Session 2	
				Modalités	durée	Modalités	durée
Semestre 2							
Enseignements fondamentaux	UE 1 : santé publique	4	1	écrit et/ou Dossier de groupe et/ou oral		Ecrit	1h30
				Oral de groupe	20 min		
	UE 2 : sciences humaines et sciences sociales	4	1	Ecrit et/ou oral	2h00	Ecrit et/ou oral	1h45
	UE 3 : sciences biomédicales		1				
Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 4 : sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie et cinématique)	5	1	Ecrit + Pratique + oral	Ecrit : 2h00 + Pratique : 45 min	Ecrit + Pratique	Ecrit : 1h Oral pratique : 30'
	UE 6 : théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie 1	2	1				
	UE 7 : évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité	7	1				
	UE 8 : méthodes de travail et méthodes de recherche	1	1	Certification PIX SANTE (MODULES 1 ET 2)		Certification PIX SANTE (MODULES 1 ET 2)	
Approfondissement et professionnalisation	UE 9 : langue anglaise professionnelle	1	1	VALIDATION MOODLE MEDICAL WORLD		VALIDATION MOODLE MEDICAL WORLD	
	UE 11 : formation à la pratique masso-kinésithérapique - Stage 2	4	1				
	UE 12 : optionnelle 1	2	1				

Modalités de validation des UE :

La deuxième session concerne les rattrapages des deux semestres précédents.
Lorsqu'une UE a été présentée aux deux sessions, la note de la 2ème session est retenue. (article 10)

Modalités de validation des semestres : (article 13)

Une commission semestrielle d'attribution des crédits (CAC) est mise en place dans les instituts de formation de masso-kinésithérapie. Celle-ci se prononce sur la validation des unités d'enseignement et des stages et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Modalités de validation de l'année :

Validation de S1 et S2
OU validation des UE équivalent à 52 crédits (/60) au cours de S1 et S2

Autorisation de redoublement 1A :

Validation de 15 à 52 crédits au cours de S1 et S2 (après avis CAC, peuvent être autorisés à suivre quelques UE de 2A) - admis à redoubler une fois

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des UE validées

Les étudiants qui ne sont pas admis en deuxième année après un premier redoublement peuvent être autorisés (après avis du conseil pédagogique) à redoubler une deuxième fois.